

DUCHANOIS TP
Monsieur Julien DUCHANOIS
5 Rue de Chateau Salins
57170 CHATEAU SALINS
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-22-IX-122283-01

Version du : 24/06/2022

Page 1/3

Dossier N° : 22M049606

Date de réception : 21/06/2022

Référence bon de commande :

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	conduite neuve D100mm RUE PRINCIPALE BOURGUIGNON	

N° ech **22M049606-001** | Version AR-22-IX-122283-01(24/06/2022) | Votre réf. (1) conduite neuve D100mm RUE PRINCIPALE BOURGUIGNON Page 2/3

Limites D17 : Distributions
Réglementation Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et référence de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine - Annexe I

Localisation du prélèvement (1) conduite neuve D100mm RUE PRINCIPALE BOURGUIGNON **Début d'analyse** 21/06/2022 21:27
Date de prélèvement (1) 21/06/2022 17:30 **Prélèvement effectué par (1)** CLIENT
Date de réception 21/06/2022 18:53 **Température de l'air de l'enceinte** 5.0°C

Paramètres microbiologiques

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité
UM8B0 : Micro-organismes revivifiables 22°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS * (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222	< 1	ufc/ml		
UMRLK : Micro-organismes revivifiables 36°C Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Numération - Milieu non chromogène - NF EN ISO 6222	< 1	ufc/ml		
UMLLE : Escherichia coli et bactéries coliformes (/100ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1:2000				
Bactéries coliformes *	< 1	ufc/100 ml		< 1
Escherichia coli *	< 1	ufc/100 ml	< 1	
UM3D0 : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2	< 1	ufc/100 ml	< 1	
UMWGU : Spores de micro-organismes anaérobie sulfito-réducteurs (/100ml) * Prestation réalisée par nos soins COFRAC ESSAIS (portée sur www.cofrac.fr) 1-0685 Numération - Filtration sur membrane - NF EN 26461-2	< 1	ufc/100 ml		< 1

Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)

 Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) aux exigences de qualité des eaux de consommation.


Marie Jany
 Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification et aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée des prélèvements sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boîte comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.